



IN.focus 2030

Géré par KBC Asset Management N.V.

Investir pour demain

Souhaitez-vous investir aujourd'hui pour financer vos projets de demain ? Et "demain" est-il pour vous encore très éloigné ? Dans ce cas, IN.focus 2030 est peut-être la solution qui vous convient.

Ce fonds⁽¹⁾ part de la conviction qu'à long terme, les actions peuvent contribuer largement au rendement et vous aider ainsi à réaliser vos objectifs. La valeur des actions peut toutefois fluctuer considérablement. C'est pourquoi ce fonds combine actions et obligations. À mesure que le temps passe et que "demain" se rapproche, la combinaison des actions et obligations sera donc adaptée.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ce fonds vise **un rendement** potentiel en investissant directement ou indirectement dans une large gamme d'instruments financiers : actions et investissements liés aux actions, obligations et investissements liés aux obligations, instruments monétaires et liquidités.
- Au départ, ce fonds possède une importante composante actions. Ensuite, **le poids du volet actions se réduit progressivement** jusqu'au **31 octobre 2030**. À partir de cette date, la répartition cible s'élève à 25% pour le volet actions.
- En fonction de l'évolution des conditions de marché, le gestionnaire peut temporairement relever le volet actions à maximum 25% de plus que la répartition cible pour les actions. Le volet actions peut aussi être totalement supprimé pour un temps.
- Le volet actions investit dans une **sélection mondiale** d'actions ou d'investissements liés aux actions, tous les secteurs, thèmes et régions pouvant être pris en compte. Tous les secteurs, thèmes et régions peuvent également être pris en considération pour le volet obligataire. La composante actions et la composante obligations sont investies selon la **stratégie d'investissement définie par KBC Asset Management NV** pour les actions et les obligations. Le fonds investira essentiellement en parts d'organismes de placement collectif (OPC) gérés par une société du groupe KBC.
- Ce fonds n'a **pas d'échéance**.
- Le fonds n'offre **pas la protection du capital**.

(1) Par "fonds", nous entendons 2030, un compartiment du fonds commun de placement belge IN.focus.

Ce produit vous convient-il ?

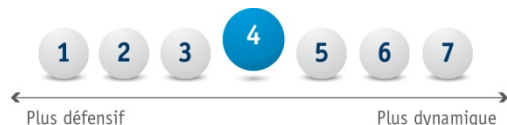
Indicateur de risque et de rendement :

4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé)

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque et de rendement prescrit par la loi est déterminé sur la base de la volatilité ou de la sensibilité du fonds au marché. Il est également repris sur le document "Informations clés pour l'investisseur". Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à la section "Risque".

Score produit:



Outre la volatilité du marché, le score produit tient compte d'autres considérations, telles que le remboursement du capital, la solvabilité, la répartition, l'exposition aux devises et la liquidité. De plus amples informations à ce sujet sont fournies à la section "Score produit" dans le présent document.

Profil de risque client:

Il s'adresse de préférence aux investisseurs à partir du profil de risque 'Dynamique'. Ce produit peut vous convenir, en fonction de vos connaissances et de votre expérience en matière financière, de vos moyens financiers et de vos objectifs d'investissement. Renseignez-vous auprès de votre conseiller CBC. Si vous souhaitez acheter ce produit sur proposition de CBC et sans conseils en investissement, CBC sondera vos connaissances et votre expérience afin de vérifier si ce produit vous convient.

Surfez sur www.cbc.be/profilderisque pour un aperçu complet des profils de risque.

Spécifications

TERME DE RECHERCHE INTERNET	BE6279064602 (code ISIN)
FORME JURIDIQUE	Compartiment du fonds commun de placement de droit belge IN.focus..
DEVISE	EUR
MONTANT DE SOUSCRIPTION	Parts de capitalisation de 100 EUR.
SOUSCRIPTION	Du 28 septembre 2015 au 2 novembre 2015 inclus avant 06h00 CET du matin (sous réserve de clôture anticipée), date valeur le 5 novembre 2015. Après la période de souscription initiale, l'entrée est possible quotidiennement.
ÉCHÉANCE FINALE	Néant
VALEUR D'INVENTAIRE	Cotation journalière. Première valeur d'inventaire : le 3 novembre 2015, calculée le 4 novembre 2015. La valeur nette d'inventaire est publiée sur www.beama.be .

Rendement

OBJECTIF	Viser un rendement aussi élevé que possible
DATE CIBLE	Ce fonds s'adresse aux investisseurs ayant un horizon d'investissement conforme à la date cible. Pour ce fonds, la date cible est le 31 octobre 2030.
COMPOSITION	Une répartition cible fluctuant dans le temps est allouée aux actifs. Le poids du volet actions se réduit progressivement à mesure que la date cible s'approche. La répartition cible pour le volet actions s'élève à 25% +1,25% x (nombre d'années complètes jusqu'à la date cible). La répartition cible du volet obligataire s'élève à 100% moins la répartition cible pour le volet actions. Le fonds peut s'écarter de la répartition cible des actifs, même après la date cible, en fonction de l'évolution des conditions de marché. Le gestionnaire peut surpondérer le volet actions de maximum 25% de plus que la répartition cible. Il peut en outre temporairement réduire progressivement et jusqu'à totalement le volet actions. De plus amples informations sont fournies à la rubrique "Modalités de fonctionnement du fonds" en page 3. Le volet actions est composé d'actions et/ou d'investissements liés aux actions et investit directement ou indirectement (par le biais de fonds) en actions. Le volet obligataire est composé d'obligations et d'investissements liés aux obligations, d'instruments monétaires et de liquidités. Les obligations peuvent avoir des durées différentes Vu le mode de fonctionnement du fonds, les frais de transaction peuvent avoir une incidence notable sur le rendement. Ces frais sont à la charge du fonds et ne sont pas inclus dans les 'Frais' mentionnés ci-après.

Risque

INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT	4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). 4 reflète la sensibilité au marché des différents actifs dans lesquels le fonds investit. Par conséquent cet indicateur se situe entre celui, typique des fonds obligataires (3), et celui typique des fonds d'actions (6). Investir dans ce fonds comporte en outre: - un risque d'inflation moyen : Les fonds obligataires n'offrent aucune protection en cas de hausse de l'inflation. - un risque de change moyen. Étant donné que le fonds investit en titres libellés dans d'autres devises que l'euro, la probabilité est réelle de voir la valeur de l'investissement être influencée par des fluctuations de change. - un risque de crédit moyen : la composante obligataire investit principalement en obligations ayant la note 'investment grade'. Par conséquent le risque qu'un émetteur ne puisse plus honorer ses engagements est plus important que dans le cas d'un placement investissant uniquement en obligations 'investment grade'. Si les investisseurs se mettent à douter de la solvabilité des émetteurs des obligations, la valeur de celle-ci peut baisser.
REMBOURSEMENT DU CAPITAL	Pas de protection du capital

Score Produit

SCORE PRODUIT	4 sur une échelle de 1 (faible risque) à 7 (risque élevé). Facteurs importants justifiant ce score produit : - Cet investissement n'offre aucune garantie en termes de remboursement du capital. - Il existe un risque plus important de perte de capital. - La valeur de cet investissement peut être influencée par des fluctuations de cours de monnaies autres que la monnaie nationale de l'investisseur. En cas de changement d'évaluation des facteurs déterminants en raison des conditions de marché, le score produit peut être adapté en conséquence. Les investisseurs seront informés par les canaux de communication usuels de toute modification du profil de risque (le score produit 1 correspond à un profil de risque très défensif, le score produit 2-3 à un profil de risque défensif, le score produit 4-5 à un profil de risque dynamique et le score produit 6-7 à un profil de risque très dynamique). Pour tout complément d'information sur les différents facteurs déterminants des scores produit, veuillez consulter : www.cbc.be/scoreproduit.
---------------	--

Frais

FRAIS D'ENTRÉE	3.00%
FRAIS DE SORTIE	néant
COMMISSION DE GESTION	Montant destiné à décourager un retrait dans le mois qui suit l'entrée : max.5%
FRAIS COURANTS (Y COMPRIS LA COMMISSION DE GESTION)	Max. 1,05% en base annuelle (uniquement pour la partie non investie en fonds gérés par un établissement financier du groupe KBC) + 0,25% en base annuelle (commission d'allocation).
DÉPÔT	2.18%. Il s'agit d'une estimation vu que le fonds sera lancé en novembre 2015. Les frais courants sont inclus dans la valeur d'inventaire.
	Conservation gratuite pour les parts du compartiment conservées sur un compte-titres tenu par une société du groupe KBC.

Liquidité

EXIGIBILITÉ	Journalière
-------------	-------------

Fiscalité

GÉNÉRAL	Le commentaire relatif à la fiscalité s'applique aux investisseurs particuliers percevant un revenu professionnel, soumis à l'impôt belge des personnes physiques. Le traitement fiscal dépend par conséquent de la situation personnelle et est susceptible d'être modifié à l'avenir.
TAXE BOURSIÈRE	Néant
PRÉCOMPTE MOBILIER	Néant

Modalités de fonctionnement du fonds

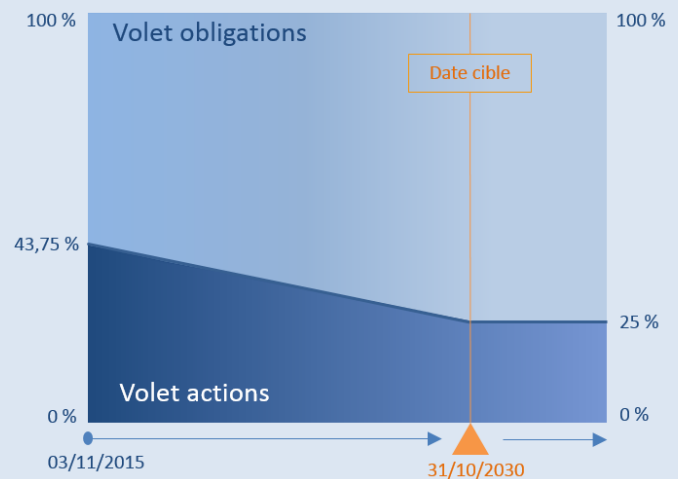
La politique d'investissement de ce fonds repose sur les trois constats suivants :

1. Les actions offrent à long terme les meilleures perspectives de rendement, mais leur valeur peut fluctuer largement.
2. Les investisseurs ayant un horizon d'investissement éloigné tolèrent mieux les fluctuations de cours durant les premières années d'un investissement.
3. Ils les acceptent moins bien à mesure que se rapproche l'objectif pour lequel ils investissent.

Ce fonds permet au mieux de répondre aux constatations suivantes :

Répartition cible

1. L'investissement est dynamique au départ.
2. À mesure que se rapproche la date cible du fonds, l'investissement devient plus défensif. Le volet actions est réduit progressivement et le volet obligataire est augmenté progressivement. Cela se reflète dans la répartition cible qui change avec le temps dans le cas de ce fonds.
3. À partir de cette date cible, la répartition cible pour les actions est de 25%.



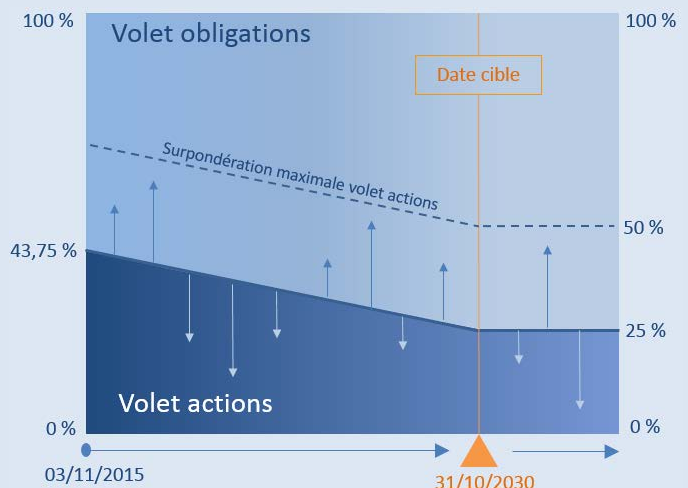
Gestion active

Le fonds peut s'écarter des répartitions cibles dans certaines limites. D'une part, le volet actions peut être surpondéré de maximum 25% de plus que la répartition cible pour les actions. D'autre part, le gestionnaire peut pour un temps réduire progressivement et jusqu'à totalement le volet actions.

Il adaptera la pondération au moins mensuellement :

- ➔ Si le volet actions a surperformé le volet obligations dans un passé récent, le volet actions sera augmenté et le volet obligations sera diminué.
- ➔ Si le volet actions a réalisé de moins bonnes performances que le volet obligations dans un passé récent, le volet obligations sera augmenté et le volet actions sera diminué.

L'ampleur de cet ajustement sera d'autant plus important lorsque les écarts de performance entre le volet actions et le volet obligations ont été stables.



Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit s'assurer que la date cible - 31 octobre 2030 - est conforme à son horizon d'investissement personnel.

Le fonds n'offre ni la protection ou la garantie du capital ni un rendement garanti.

La présente fiche produit contient uniquement des informations à des fins de marketing. Elle ne comporte aucune valeur de conseil en placement ou de recherche en matière d'investissement, mais présente uniquement un résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date de la fiche produit mais peuvent varier dans le futur. Vous trouverez des informations détaillées sur ce produit, les conditions et les risques qui y sont liés dans le prospectus, le document Informations clés pour l'investisseur et dans les rapports périodiques. **Nous vous conseillons de lire le document 'Informations clés pour l'investisseur' et le prospectus avant d'investir dans ce fonds.** Ces documents sont disponibles gratuitement en français auprès de votre agence KBC ou CBC ou sur les sites www.kbc.be ou www.cbc.be. La présente fiche produit est soumise au droit belge et relève de la juridiction exclusive des tribunaux belges. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à gestiondesplaintes@cbc.be; tél. 02 547 12 14 ou ombudsman@ombudsfin.be. Le service financier est assuré par KBC Bank SA ou CBC Banque SA.

Lexique

Ne manquez pas de consulter www.cbc.be/lexique afin de consulter notre lexique de termes financiers et économiques.

Contact : CBC Info Service
Tel : 0800 920 20 (du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 9h à 17h)
E-mail : info@cbc.be

Editeur responsable : KBC Bank NV, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique. TVA BE 0462.920.226, RPR Bruxelles, FSMA 026256A.
Photos utilisées : www.shutterstock.com